



## MCF'Info #48

### Assemblée Générale ordinaire 2024 - Clôture de l'exercice 2023

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

L'Assemblée Générale est un moment clé dans la vie d'une Association. L'expérience montre que très peu (trop peu) d'adhérents ont participé effectivement aux Assemblées Générales qui se sont tenues lors des précédents Rassemblements Annuels du Club. Pour la clôture de l'exercice 2023 afin de vous permettre de vous impliquer davantage dans la vie du Club et de mieux vous associer aux décisions qui seront prises nous avons décidé d'utiliser la technologie Internet. Le déroulement reste le même mais les moyens sont différents tout en restant très simples pour vous.

Voici le calendrier des opérations:

15 novembre 2024: Vous recevrez par mail un formulaire qui contiendra des liens vous permettant d'accéder aux documents habituellement présentés lors d'une AG (rapport moral, rapport financier et candidatures aux postes d'administrateurs).

3 postes d'administrateur sont à pourvoir. Si vous êtes candidat veuillez envoyer votre candidature avant le 15 septembre 2024 à l'une ou l'autre de ces adresses: [secretaire@motobecane-club-de-france.fr](mailto:secretaire@motobecane-club-de-france.fr) ou [president@motobecane-club-de-france.fr](mailto:president@motobecane-club-de-france.fr) et nous prendrons contact avec vous. Prendre une part active à la vie de votre Club est à la fois indispensable et passionnant.

**IMPORTANT** : vous serez appelés à vous prononcer par un vote sur chacune des résolutions (rapport moral, rapport financier et candidatures).

Pour chacune, 3 possibilités de choix: Pour/Contre/Abstention. Le formulaire contiendra un lien vers le bulletin de vote. N'oubliez pas de valider après avoir fait vos choix. Vous aurez également la possibilité de vous exprimer librement, grâce à un espace dédié.

Le "bureau de vote" sera ouvert du 15 au 22 décembre 2024. En dehors de ces dates, le bureau de vote sera fermé.

Les résultats seront proclamés le 23 décembre 2024. Un compte rendu vous sera ensuite envoyé.

Début janvier 2025 une Visio conférence vous sera proposée et vous pourrez échanger avec les administrateurs par écrit en direct. Nous vous remercions par avance de votre participation et restons à votre écoute, si vous avez des questions.

Motobécane Club de France – Mairie – 8 rue de la Gare 95570 VILLAINES-SOUS-BOIS

Adresse Internet : <http://www.motobecane-club-de-france.fr>

Association Loi de 1901 – SIRET 438 169 716 00034 APE 9499Z